



*Libres ensemble*  
**LA MARQUE AUTONOME**

- Communiqué de presse -

***Projet de fixation différenciée  
de la valeur du point d'indice***

Le gouvernement vient d'annoncer le projet de différenciation de la valeur du point d'indice au sein de la Fonction Publique.

La Fédération UNSA Territoriaux est tout simplement consternée par cette provocation gouvernementale qui n'est interprétée que comme le début d'une remise en cause de notre statut !

Est-il nécessaire de rappeler le faible niveau de rémunération d'une grande majorité des agents notamment des catégories C dans les collectivités territoriales ?

Des économies budgétaires utiles peuvent être faites en simplifiant le carcan réglementaire et en gérant mieux les moyens des services, mais certainement pas en accentuant les inégalités statutaires.

La Fédération UNSA Territoriaux est contre un tel projet, et rappelle son fort attachement à l'unicité du statut de la fonction publique et l'équité entre ses trois versants.

---

20/07/2017

**Contacts presse :**

Jérôme FRANÇOIS : 07 84 43 44 78

UNSA Territoriaux - accueil : 01 48 18 88 36